

III. Sous-thème 3 : le secteur tertiaire et l'entrepreneuriat

Article 24. Les grands obstacles à la création d'entreprise de la jeunesse malgache

Dr. RAVALISON Rijamalala Mamy, *Gestionnaire, Enseignant Chercheur* (*)

Référent du CAMES en Auto-évaluation – Processus Assurance Qualité

Tél. : 034 02 438 55 et Courriel : raavalison@yahoo.fr

Prof. RAVELOMANANA Mamy R., *Statisticien - Economiste, Enseignant Chercheur* (**)

Tél. : 034 12 325 39 et Courriel : nivo_mamyraelomanana@yahoo.fr

(*) Institut Supérieur de Technologie d'Antananarivo

(**) Université d'Antananarivo

I.- Introduction

Depuis toujours, la quête du développement constitue l'apanage de tout pays. Différentes voies ont été suivies en fonction des marges de manœuvres locales, des ressources disponibles, de l'imaginaire sociale ambiante et des données historiques. Pour nombre de pays, les moyens financiers et matériels ont fait défaut. Non moins importantes, les barrières culturelles semblent constituer un frein qui immobilise le moteur du développement. En même temps, le rouage en général est parfois affaibli par la dissonance cognitive générée par le décalage entre la volonté et les moyens, entre les objectifs et les intrants, et même entre la logique du développeur et celle du développé. Dans tous les cas, ces freins varient d'un pays à un autre, et d'une époque à une autre. Il nous appartient de savoir comment appréhender actuellement ces obstacles en terre malgache.

Dans un angle d'approche fonctionnaliste et systémique, force est de constater que l'évolution, ou du moins le changement au niveau d'un secteur peut entraîner des modifications du système en entier. De ce fait, parler de développement des recherches scientifiques et technologiques nous ramène vers une réflexion sur le développement en général, à moyen et à long terme. Elles constituent alors un levier fondamental pour l'essor du pays.

En contextualisant les recherches en question dans le domaine de l'entrepreneuriat, il va falloir considérer les états des lieux afin de savoir quels moyens déployer et quelle perspective suivre. Ainsi, en respectant la thématique générale «les recherches scientifiques et technologiques, appui au développement, à l'innovation et à la création d'emploi », cette étude répond aux objectifs suivants :

- Identifier les obstacles à la création d'entreprise de la jeunesse malagasy ;
- Mettre en évidence les leviers à la création d'entreprise par la jeunesse malagasy ;
- Proposer une grille d'analyse du contexte entrepreneurial malagasy ;
- Créer des ressources à l'élaboration d'une politique entrepreneuriale malagasy ;
- Rédiger un mémoire d'habilitation à diriger des recherches.

Résultats attendus de la recherche

Si tels sont les objectifs, ci-après les résultats attendus à la fin de la recherche :

- La connaissance du profil entrepreneurial des étudiants de l'ISTT ;
- La connaissance des obstacles à la création d'entreprises pour les étudiants de l'ISTT ;
- La classification des obstacles selon leur degré d'intensité ;
- La mise en évidence des leviers à la création d'entreprise pour la jeunesse malagasy ;
- Une grille d'analyse du contexte entrepreneurial malagasy ;
- Et enfin, des ressources à l'élaboration d'une politique entrepreneuriale malagasy.

Les thèmes d'étude

Il est méthodologiquement approprié de considérer la question de l'entrepreneuriat de manière multidimensionnelle. Cette approche nous gardera des visions étriquées du problème au risque de discréditer les résultats de recherche. Effectivement, le contexte de l'entrepreneuriat à Madagascar, en passant par l'émergence de la motivation entrepreneuriale des jeunes à l'état des marchés en général suscitant cette dernière, mobilisent tous les engrenages de la société (politique, économique, social, culturel) qui s'entremêlent, se maintiennent ou s'altèrent. Cette imbrication fait que, au final, l'entrepreneuriat se conjugue dans toutes les dimensions. A cet effet, les résultats et l'analyse présentés dans cette recherche suivra l'approche PESTEL, et les thèmes abordés se répartiront comme suit :

- Les obstacles politiques à la création d'entreprise de la jeunesse malgache ;
- Les obstacles économiques à la création d'entreprise de la jeunesse malgache ;
- Les obstacles sociaux à la création d'entreprise de la jeunesse malgache ;
- Les obstacles technologiques à la création d'entreprise de la jeunesse malgache ;
- Les obstacles environnementaux à la création d'entreprise de la jeunesse malgache ;
- Les obstacles juridiques à la création d'entreprise de la jeunesse malgache.

Méthodologie

En général, cette recherche s'attèle à étudier les comportements juvéniles en termes de création d'entreprises et d'en déceler les obstacles. Techniquement, l'enquête dispose comme échantillon des étudiants de l'Institut Supérieur de Technologie d'Antananarivo. Plus précisément, il s'agit des étudiants des trois Ecoles de génie en année finissante : 2^e année, 3^e année et niveau 5/s.10. Ils sont au nombre de 731. La méthode priorisée est quantitative, sous forme d'entretien directif moyennant un questionnaire avec des questions en majorité fermées, l'enquête étant faite en ligne à l'aide de l'outil « google form ».

Après administration du questionnaire qui s'est étalée du 27 février 2017 au 29 mars 2017, 171 individus sur 731 ont répondu, soit un taux de réponses de 25,60%. Notre analyse se portera alors sur les données recueillies auprès de cette frange de population.

Il convient de souligner que le questionnaire utilisé résulte des réflexions au sein du laboratoire d'idées des enseignants chercheurs de l'IST-T sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprise à Madagascar, ce qui constitue un atout pour la présente recherche étant donné la richesse des points de vue. Par cette ouverture de l'horizon de réflexion, l'outil PESTEL a été adopté, élargissant les angles de perception des obstacles liés à la création d'entreprises à Madagascar. Cet outil nous permettra d'appréhender les réalités de terrain.

Des séries de questions (questionnaire) seront alors formulées et agencées en tant qu'elles constituent des hypothèses à vérifier. Le tableau suivant résume la structure du questionnaire :

Les six groupes de questions	Nombre s/s questions
Les obstacles politiques à la création d'entreprise de la jeunesse malgache	7
Les obstacles économiques à la création d'entreprise de la jeunesse malgache	8
Les obstacles sociaux à la création d'entreprise de la jeunesse malgache	8
Les obstacles technologiques à la création d'entreprise de la jeunesse malgache	6
Les obstacles environnementaux à la création d'entreprise de la jeunesse malgache	5
Les obstacles juridiques à la création d'entreprise de la jeunesse malgache	5
Nombre total des sous questions	38

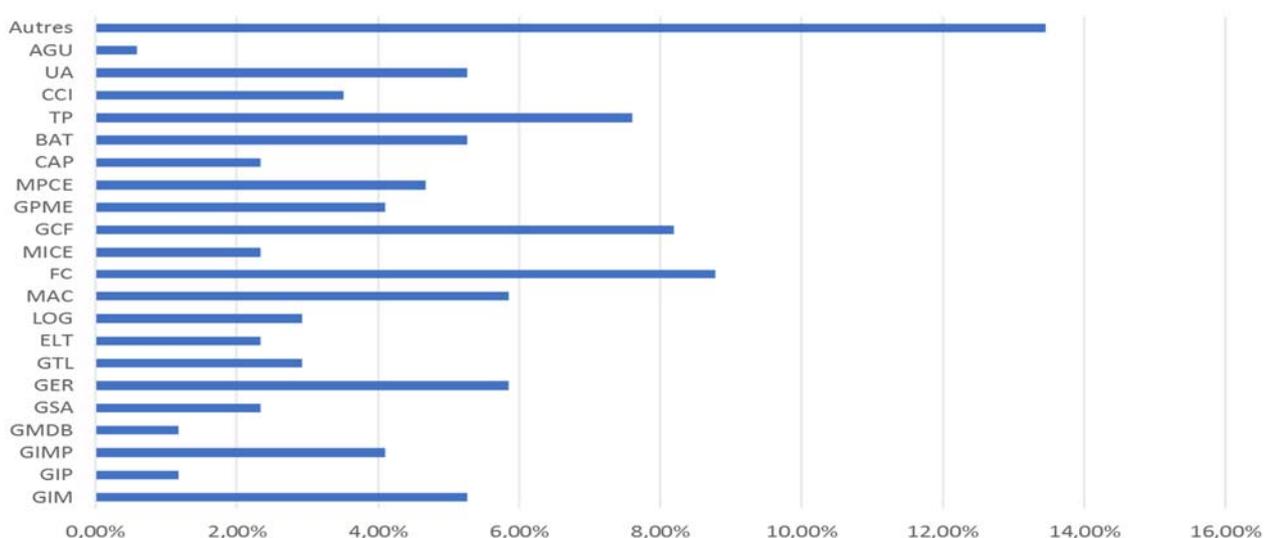
Résultats

Une enquête sociologique a permis de récolter des données relatives à notre objet d'étude. Avant d'étaler les résultats liés directement aux thématiques de recherche, nous allons présenter la structure de la population d'enquête.

1. Structure de l'échantillon

Afin de parvenir à une analyse assez complète des données du terrain, il nous est nécessaire de savoir la structure de la population cible en termes d'effectif, de situation professionnelle et d'âge.

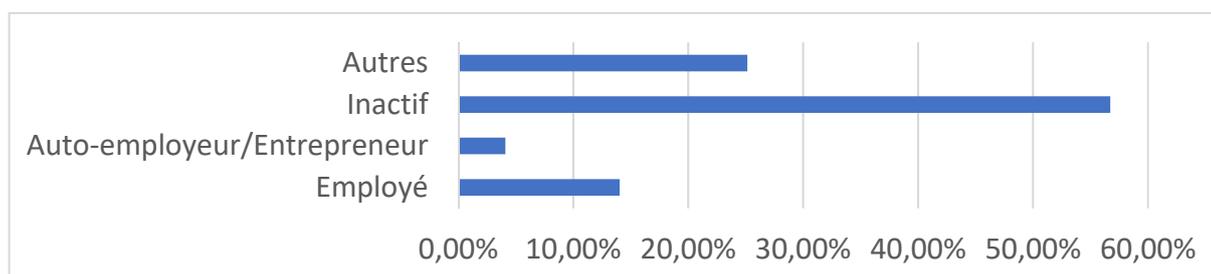
Figure n°1 : Effectif des enquêtés



Source : Enquête, 2017

La figure ci-dessus montre la répartition de l'échantillon selon le parcours suivi au sein de l'institut. Les étudiants en Finances et Comptabilité (8,77%) sont majoritaires, suivis de ceux du parcours Gestion Finances et Comptabilité (8,19%). Ils sont fortement intéressés par l'enquête. Cependant, la proportion des étudiants en Aménagement et Génie Urbain est très faible, soit 0,58% de la population totale. Les autres parcours confondus complètent l'échantillon avec une large proportion de 13,4%.

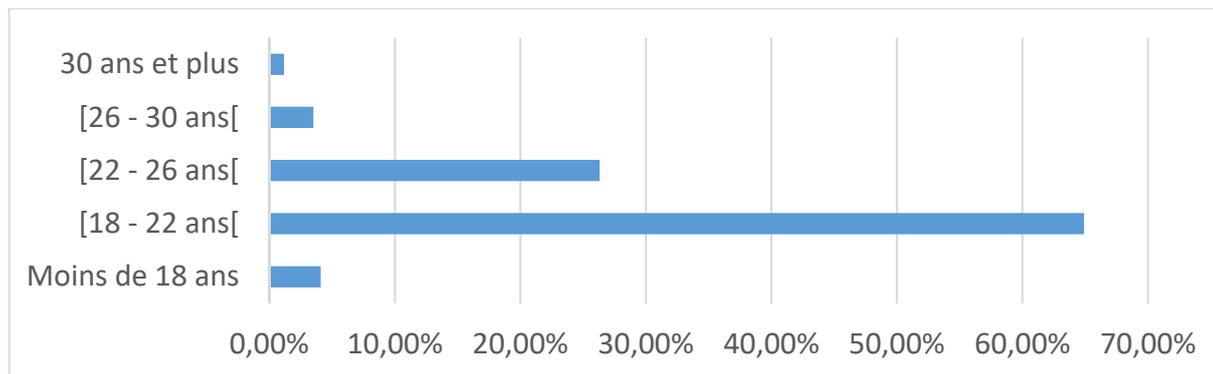
Figure n°2 : Structure de l'échantillon selon la situation professionnelle



Source : Enquête, 2017

En termes de situation professionnelle, la majorité de l'échantillon est inactive. Cette catégorie regroupe plus de 50% de la population d'enquête. Cependant, plus de 10% d'entre eux sont des employés. Les auto-entrepreneurs et les entrepreneurs ne figurent qu'environ 4%, un taux très faible mais qui pourrait transparaître, si on veut, un début d'engagement entrepreneurial chez certains étudiants.

Figure n°3 : Structure de l'échantillon selon la tranche d'âge

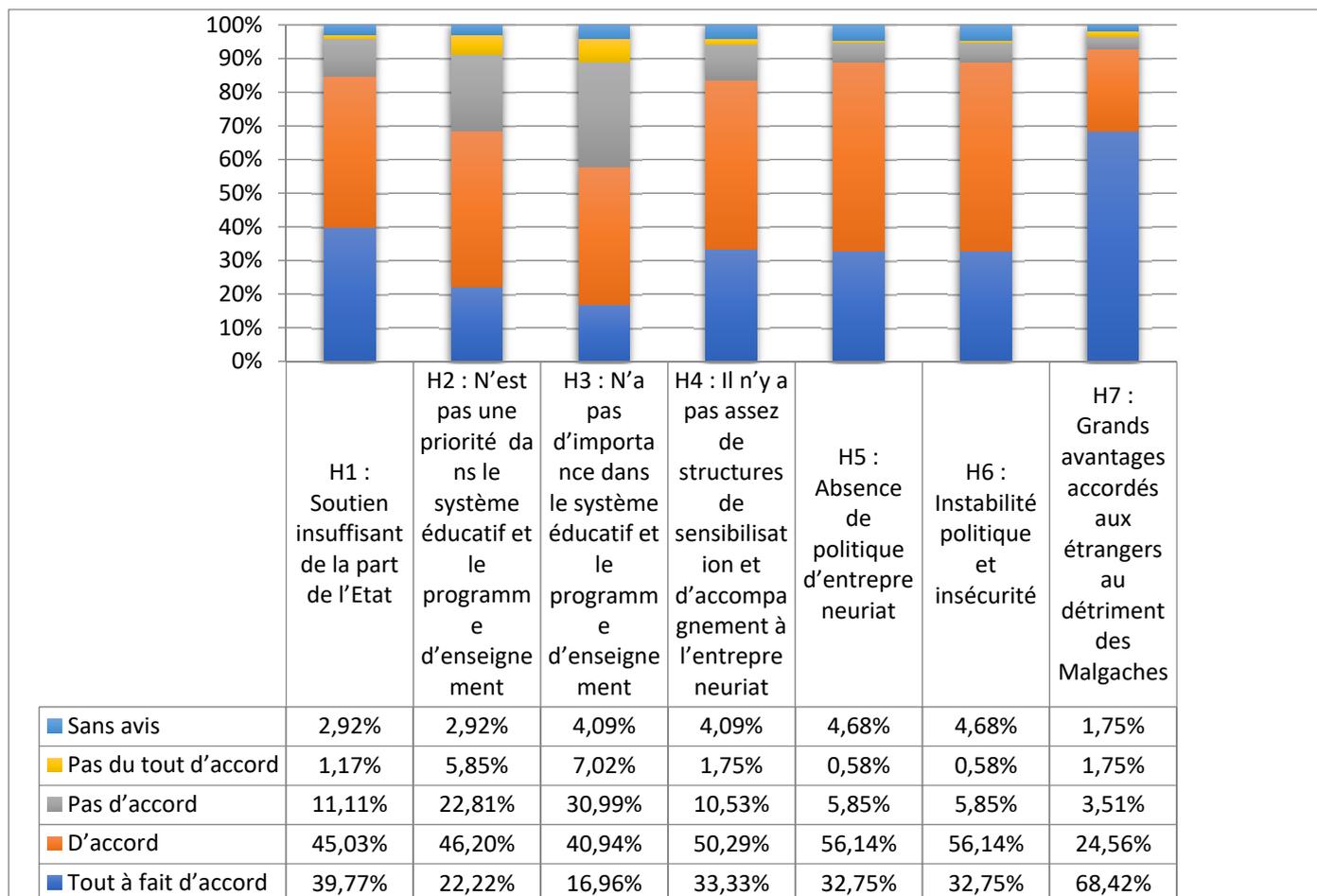


Source : Enquête, 2017

Notre population d'enquête est assez jeune puisqu'environ 65% sont dans une tranche d'âge de 18 à 22ans. La taille de la proportion diminue au fur et à mesure où on augmente en âge : les jeunes de 22 à 26ans constituent près de 26% des enquêtés, les 26 à 30 ans ne se voient qu'à approximativement 4%, identique aux mineurs qui ne sont représentés qu'à 5%. Cette jeunesse de l'échantillon sert à notre recherche afin appréhender justement les réalités vécues et perçues par les jeunes.

2. Les obstacles politiques à la création d'entreprise à Madagascar

Figure n°4 : Les obstacles politiques à la création d'entreprises de la jeunesse malgache



Source : Enquête, 2017

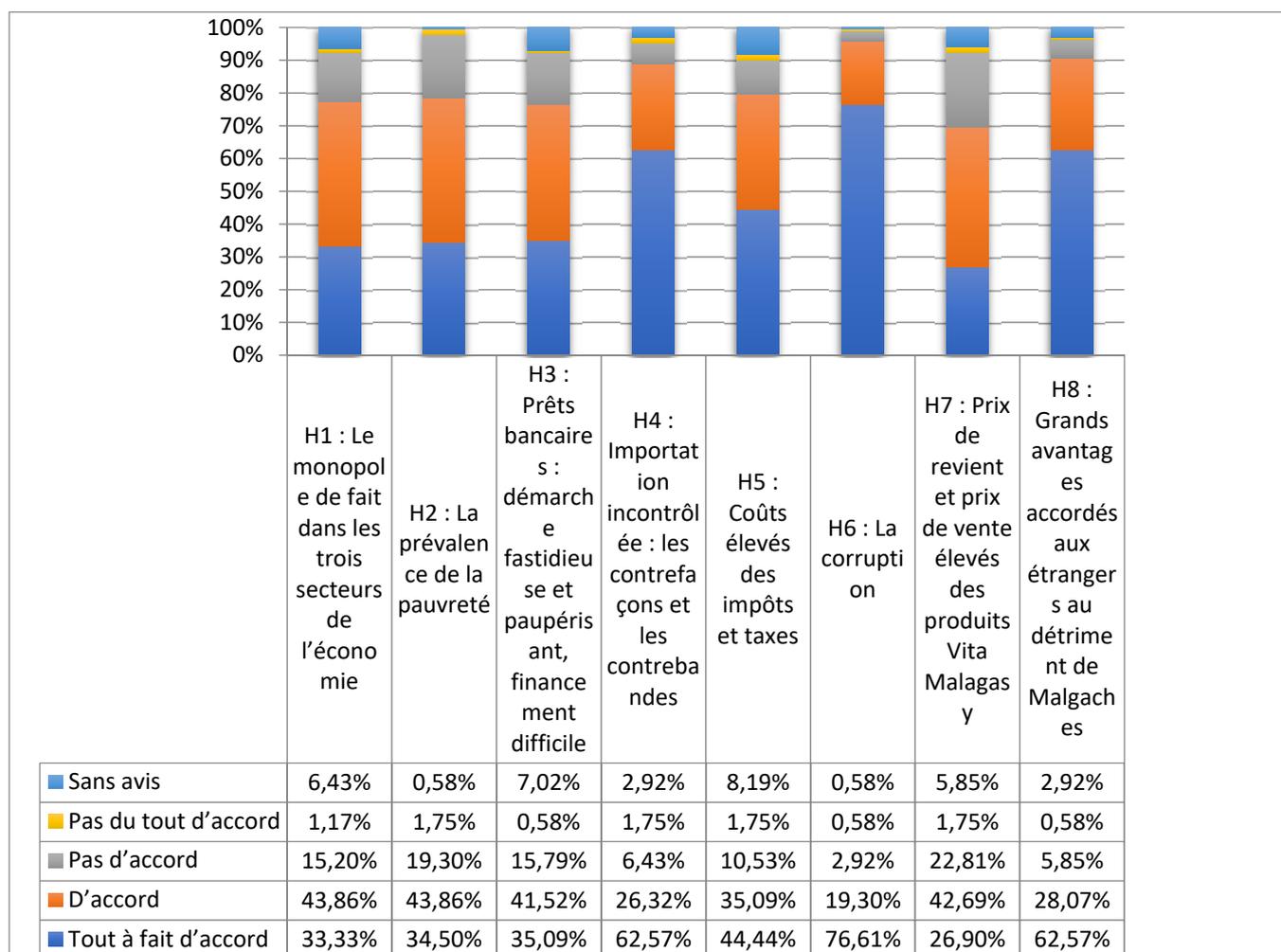
Une large majorité des enquêtés s'accorde à dire de manière certaine qu'il existe des grands avantages accordés aux étrangers au détriment des Malgaches. Ce traitement inégal inhibe l'initiative des jeunes à créer des entreprises et limite

leurs marges de manœuvre. D'ailleurs, avec un taux élevé de 39,77%, notre population d'enquête reconnaît entièrement l'insuffisance de soutien de la part de l'Etat.

Par ailleurs, les principales causes de la réticence des jeunes à créer des entreprises sont l'absence de politique d'entrepreneuriat et l'instabilité politique et insécurité. Cet avis est partagé par près de 56,14% des jeunes enquêtés. Effectivement, l'entrepreneuriat exige un climat politique propice à son développement tant en termes de ressources ponctuelles de déploiement que des solutions à perspectives élargies pour se projeter dans le temps et dans l'espace, en toute sécurité. La stabilité, ou du moins l'existence d'une politique liée à l'entrepreneuriat prédit alors relativement l'attrait des jeunes à la création d'entreprises. Dans le même temps, la moitié des enquêtés déplore l'insuffisance de structures de sensibilisation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat, une carence en lien indubitablement à l'absence de politique de l'entrepreneuriat. Il est à noter également le rôle du système éducatif qui n'accorde ni de priorité (46,20%) ni d'importance (40,95%) à ce sujet. Les jeunes n'étant pas éduqués, ou du moins informés par l'école, ils sont dubitatifs quant à l'intérêt et la possibilité de créer eux-mêmes leurs entreprises.

3. Les obstacles économiques à la création d'entreprise à Madagascar

Figure n°5: Les obstacles économiques à la création d'entreprises de la jeunesse malgache



En même temps, le traitement inégal entre étrangers et Malgaches n'existe pas qu'au niveau politique. 90,64% des jeunes enquêtés reconnaissent l'existence de grands avantages attribués aux étrangers au détriment des Malgaches dans le secteur économique, avec 62,57% qui en sont entièrement d'accord. Un tel régime inégalitaire réduit d'avance la chance des nationaux.

Une cause évoquée, qui n'est pas la moindre, est le manque de contrôle de l'importation favorisant les contrefaçons et les contrebandes. 88,89% des enquêtés déplorent cette situation, avec 62,57% qui sont tout à fait d'accord que cette réalité constitue un réel obstacle à la création d'entreprises.

Avec des proportions assez identiques, les causes liées au monopole de fait dans les trois secteurs de l'économie, à la prévalence de la pauvreté, à la problématique des prêts bancaires, au coût élevé des impôts et des taxes ont été évoquées également comme constituant des freins à la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes.

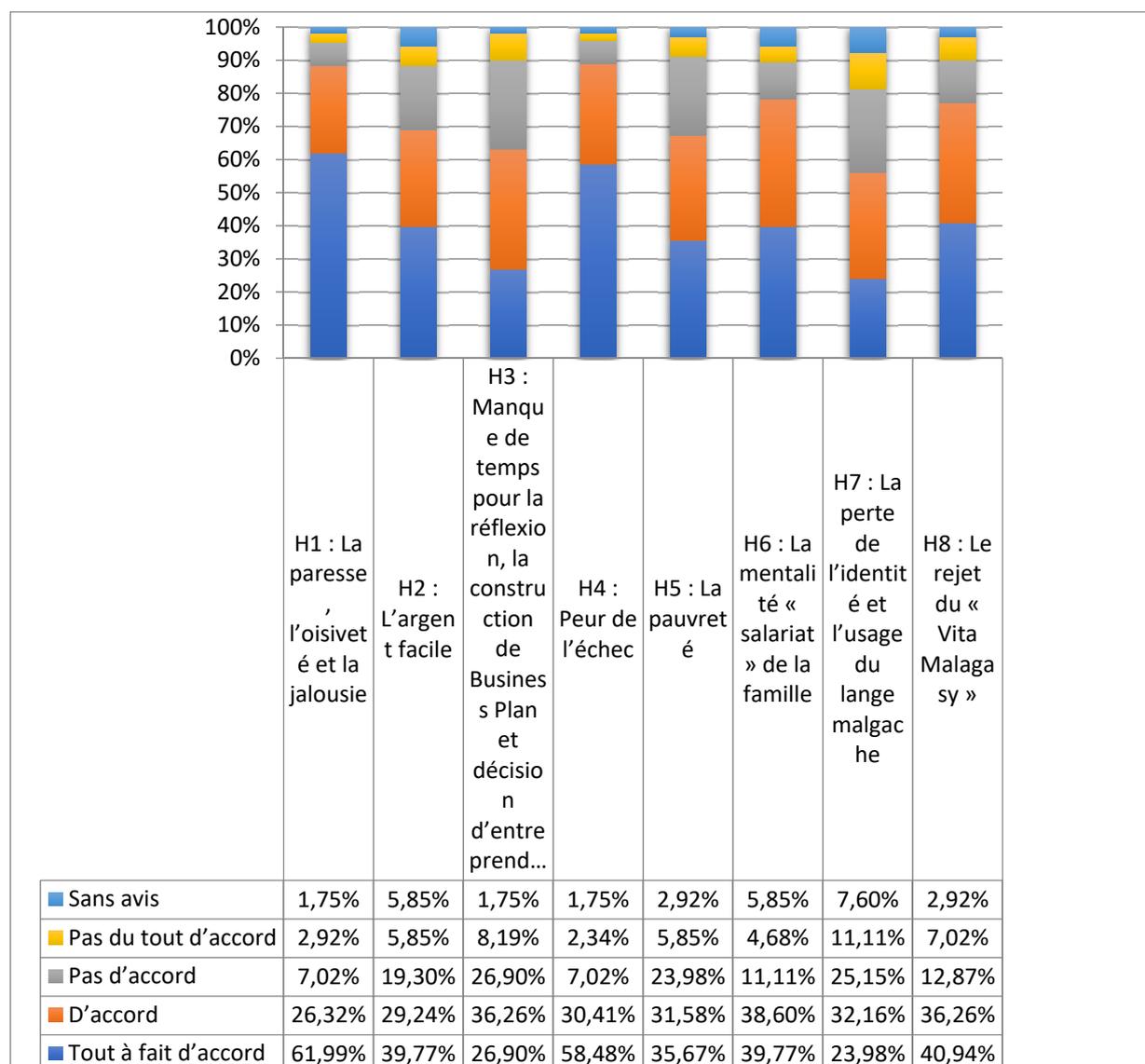
4. Les obstacles sociaux à la création d'entreprise à Madagascar

D'après les données relatées par le tableau et figure ci-dessous, la quasi-totalité des enquêtés (88,89%) impute à la peur de l'échec la raison principale d'ordre social de la réticence des jeunes à créer des entreprises. Cette peur est normale mais n'est toutefois pas irrémédiable. On peut dire qu'elle est nourrie par les causes évoquées plus haut (problématiques inhérentes au système socio-économique), l'ensemble entretenant une causalité cyclique. Cependant, une majorité assez large de l'échantillon (88,31%) évoque également la paresse, l'oisiveté et la jalousie chez les jeunes ; ce sont des variables socio-affectives qui sont à même de répercuter sur l'entrepreneuriat juvénile.

De temps en temps, la mentalité « salariat » constitue aussi un obstacle à la création d'entreprise. 78,37% des enquêtés adhèrent à cette idée, dont 39,77% sont entièrement d'accord.

Dans tous les cas, la pauvreté est certes une variable explicative de la problématique de l'entrepreneuriat chez les jeunes. Toutefois, elle n'est pas fondamentale puisque, parmi les 8 raisons évoquées, le poids de la pauvreté n'est retenu qu'à la septième position : 35,67% de l'échantillon sont entièrement d'accord qu'elle constitue un obstacle. A cet effet, on observe que les enquêtés dénoncent plus les paramètres socio-psychologiques que la pauvreté elle-même.

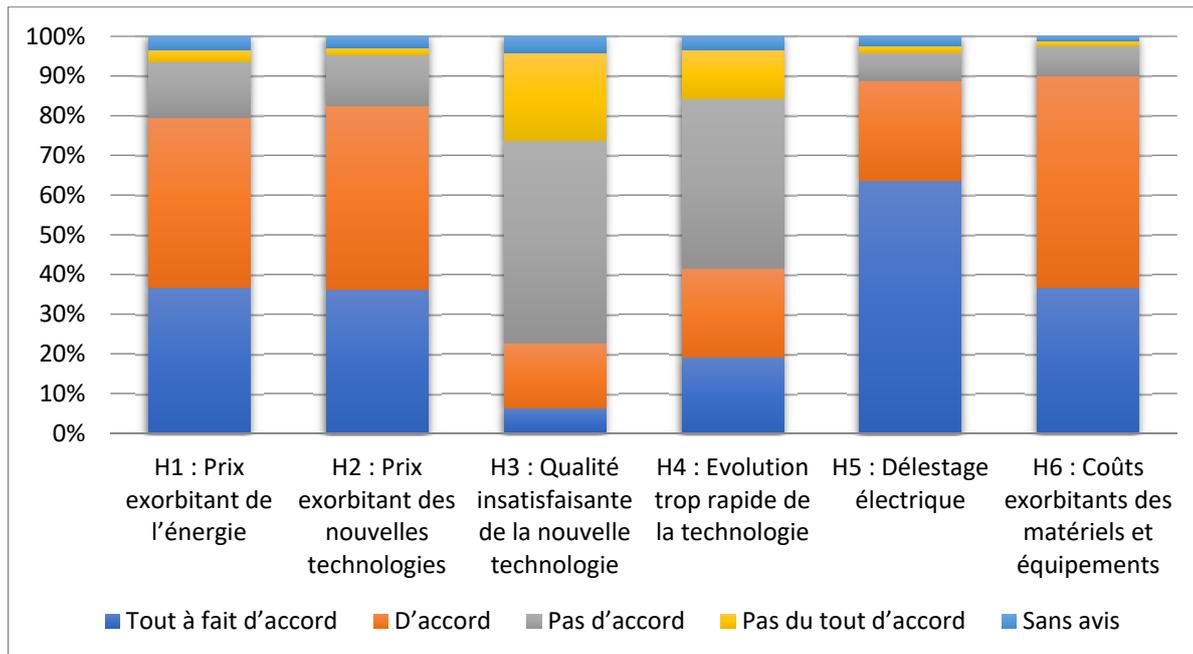
Figure n°6 : Les obstacles sociaux à la création d'entreprises de la jeunesse malgache



Source : Enquête, 2017

5. Les obstacles technologiques à la création d'entreprise à Madagascar

Figure n°7 : Les obstacles technologiques à la création d'entreprises de la jeunesse malgache



Source :

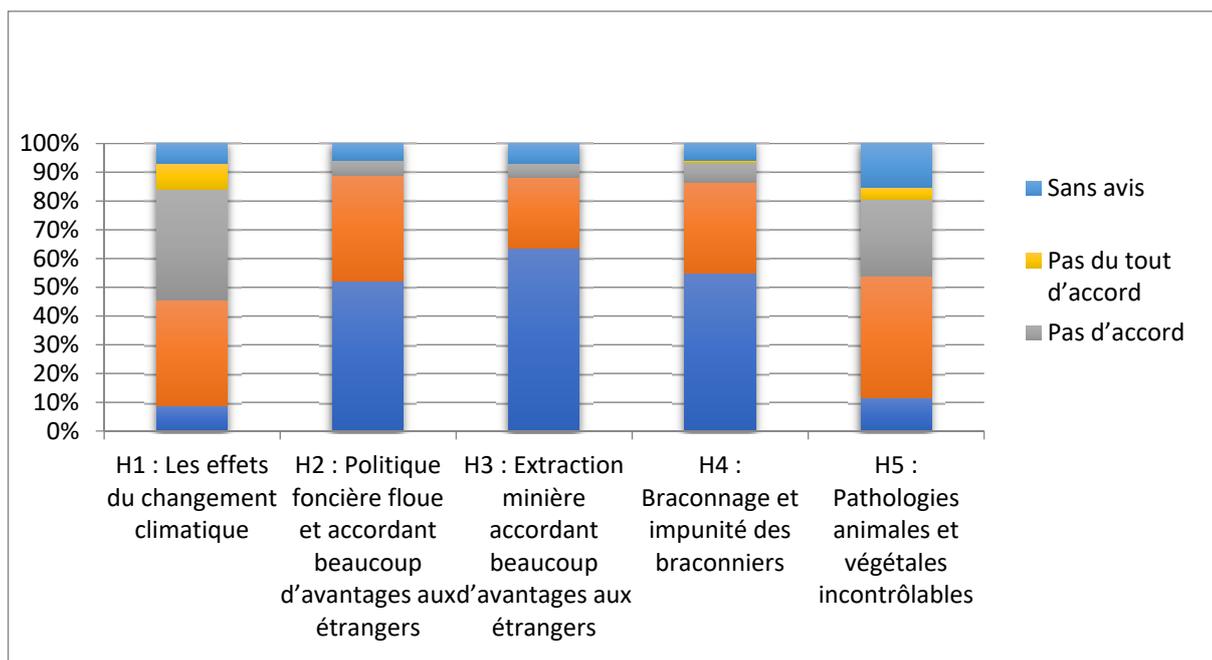
Enquête, 2017

Pour les étudiants enquêtés, la technologie peut influencer négativement l'engagement entrepreneurial des jeunes. La quasi-totalité (90,06%) a évoqué les coûts exorbitants des matériels et équipements. Cette cherté existe au niveau de l'énergie (problème recensé par 79,53% des réponses) et des nouvelles technologies (82,46%). La variable qui a eu la plus importante proportion de « tout à fait d'accord » est le délestage électrique. Plus de la moitié des enquêtés, soit 63,74%, le considère comme constituant une entrave à la création d'entreprise. Effectivement, aussi importante sera la motivation des jeunes, un climat de sécurité en termes d'énergie est toujours nécessaire.

Contre toute attente, la qualité insatisfaisante de la nouvelle technologie ne constitue pas pour autant un frein à l'entrepreneuriat. Certes, elle limite les zones d'action des entrepreneurs, mais elle n'est pas irréparable. Ainsi, 50,88% des répondants ne pensent pas qu'elle soit un obstacle. Seulement 41,52% ont adhéré à cette idée.

6. Les obstacles environnementaux à la création d'entreprise à Madagascar

Figure n°8 : Les obstacles environnementaux à la création d'entreprise à Madagascar



Source : Enquête, 2017

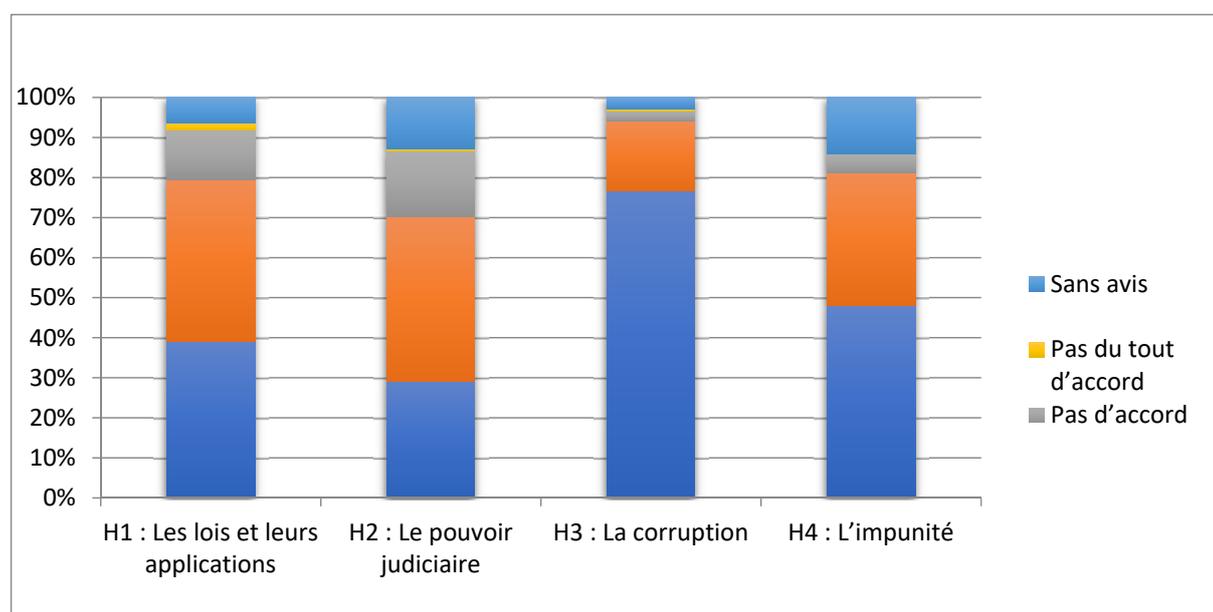
Avec une proportion relativement importante, les étudiants adhèrent massivement à l'idée d'un traitement inégalitaire entre malgaches et étrangers, que c'est la politique foncière elle-même qui est floue et qui favorise ce régime disproportionnel (88.89%). En même temps cette inégalité des chances prévaut beaucoup plus dans le secteur de l'extraction minière, ce qui constitue pour les jeunes une limite qui les contraint dans leur engagement entrepreneurial (88.3% dont 63,74% sont entièrement d'accord). Il est à remarquer que ce déséquilibre de traitement entre Malgaches et étrangers a déjà été déploré dans le milieu politique et économique, tellement le système semble beaucoup plus propice aux initiatives externes qu'internes. Par la suite, la jeunesse locale en sort démunie et impuissante.

Parallèlement, le manque de respect voire la destruction volontaire de l'environnement constitue aussi des obstacles environnementaux : il s'agit du braconnage et surtout de l'impunité des braconniers. 86,55% de l'échantillon dénonce cette situation qui reflète aussi bien la dévalorisation et la dilapidation des ressources environnementales censées nous faire avancer mais aussi le laxisme du système judiciaire.

Le changement climatique, dont les effets se ressentent à tous les niveaux, nationalement et internationalement, semble ne pas inquiéter les jeunes. Certes, ses effets sont nocifs pour le développement de l'entrepreneuriat, mais une frange assez importante de la population d'enquête (38,60%) n'y voit pas forcément un obstacle. En tout cas, le changement climatique n'est pas aussi important que les points cités plus hauts. Le degré de l'accord ou du désaccord pourrait être lié à la capacité ou à l'incapacité des jeunes à changer la situation, d'où un repli assez résistant devant le laxisme et la déliquescence des systèmes (politique, juridique, économique, etc.)

7. Les obstacles juridiques à la création d'entreprise à Madagascar

Figure n°9 : Les obstacles juridiques à la création d'entreprise à Madagascar



Source :

Enquête, 2017

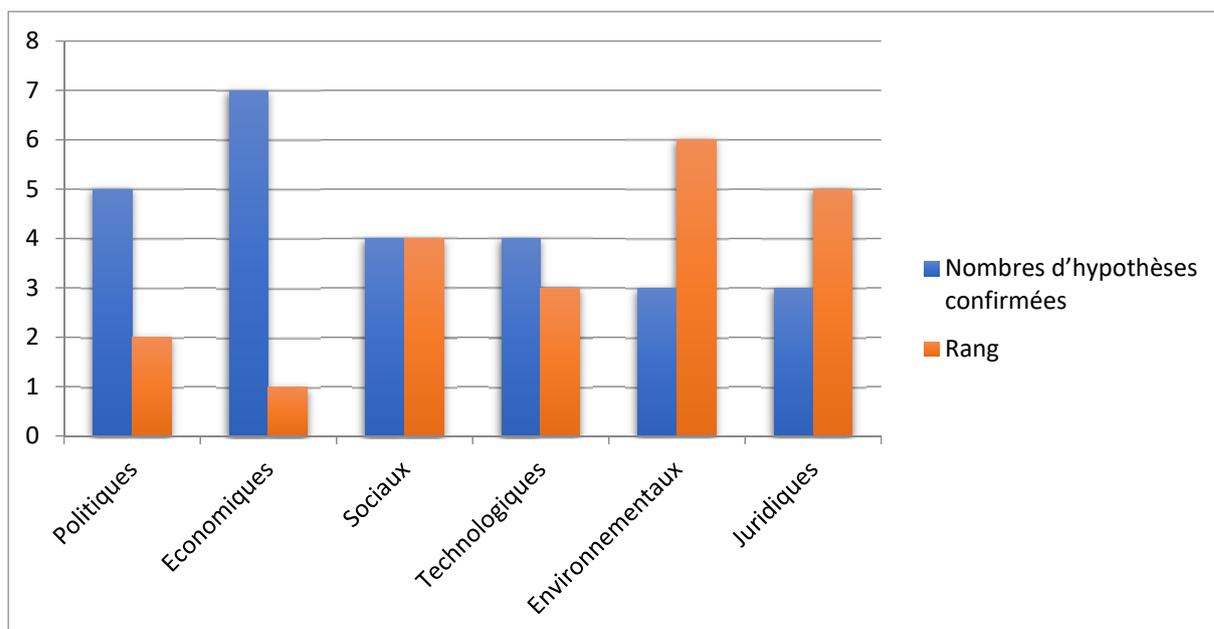
Le système juridique joue étroitement en faveur ou en défaveur de l'entrepreneuriat chez la jeunesse malgache. Autrement dit, l'attrait des jeunes à créer eux-mêmes leurs entreprises tient de l'état de ce système. Ainsi, la quasi-totalité de la population d'enquête (94,15%) pointe du doigt la corruption, dont une large moitié semble indubitablement convaincue : la corruption constitue le principal obstacle à la création d'entreprises.

De plus, une telle structure corrompue laisse place conséquemment à de l'impunité, une impunité qui se ressent à tous les niveaux et à toutes les instances. Les résultats précédents relatent déjà cette réalité. 81,28% des jeunes y voient une contrainte que doit faire face tout entrepreneur. Cela tient aussi à la nature des lois et à la problématique liée à leur application : un profond décalage entre le légal et le réel est recensé par 79,53% des enquêtés. Un tel marasme du système juridique est en même temps la cause et l'effet de la décadence du pouvoir judiciaire. Effectivement, l'on se rend compte que c'est probablement le pouvoir judiciaire lui-même qui pose problème et qui fait défaut. Cette idée est partagée par 78,18% des avis recensés, bien que, parmi cette proportion, moins de la moitié est en certaine.

Dans tous les cas, d'une manière ou d'une autre, la bonne marche du système juridique traduisant l'existence de l'Etat de droit à Madagascar constitue un environnement propice au développement de l'initiative entrepreneuriale chez les jeunes. Autrement, l'effet inverse se produit.

8. SYNTHÈSE DES RESULTATS

Figure n°10 : Synthèse des résultats



Source : Enquête, 2017

Le principe des hypothèses, c'est d'être une vérité provisoire jusqu'à ce que les données de la réalité les confirment. Après administration du questionnaire auprès de la population d'enquête, toutes les hypothèses sont relativement avérées à des degrés divers. En effet, les hypothèses émises par rapport aux obstacles économiques sont les plus vérifiées bien qu'elles ne le soient pas toutes (7 hypothèses vérifiées sur 8). Les avis des enquêtés convergent étroitement vers le sens des choix de réponses proposées par le questionnaire en termes économiques.

En second lieu, cinq hypothèses parmi les 8 ont été vérifiées pour les obstacles politiques. Les principaux points sur lesquels les répondants n'ont pas été d'accord sont ceux relatifs aux systèmes éducatifs qui ne priorisent pas ou ne valorisent pas la culture de l'entrepreneuriat.

Ensuite, 4 sur 6 réponses proposées par le questionnaire ont été approuvées par les enquêtés pour les obstacles technologiques, ce qui fait quatre hypothèses vérifiées parmi les 6 présentées. Concernant les variables sociales limitant la création d'entreprises, nous avons émis 8 hypothèses et la moitié a été confirmée.

Pour ce qui est des obstacles liés au système juridique, les répondants ont adhéré aux 75% des réponses proposées. Ainsi, $\frac{3}{4}$ des hypothèses sont vérifiées.

III. DISCUSSIONS ET PRECONISATIONS

1. Structure de l'échantillon

L'échantillon mobilisée par cette recherche est très diversifiée structurellement, ce qui est favorable parce que cela a permis une richesse dans les réponses et donc dans la réflexion. Chaque parcours constituant l'échantillon a présenté des particularités en termes de perception de l'entrepreneuriat, et plus précisément de la création d'entreprises, une diversité en lien probablement aux contenus, au style pédagogique et même au profil de sortie du parcours en question.

D'abord, les parcours UA, BAT, MPCE, MAC, GER et GIM sont peu enclins à la création d'entreprise. De même, les étudiants des parcours AGU, GMDB et GIP n'en sont pas assez enthousiastes. Ainsi, étant donné les faits, on pourrait être tenté de généraliser et de dire que les étudiants de l'ISTT ont une faible propension à l'entrepreneuriat malgré les plusieurs sensibilisations effectuées pendant la levée de drapeaux.

Pour pallier ce manque d'intérêt des jeunes à l'entrepreneuriat, les sensibilisations à la création d'entreprise devraient être intégrées dans les cursus d'éducation et de formation depuis les classes primaires. L'instance académique et professionnelle prend ensuite le relais et développera les acquis pour apprêter les jeunes malgaches à leur trajectoire professionnelle.

2. Situation professionnelle

D'emblée, les inactifs constituent une part importante de l'échantillon (50%) alors que la formation dispensée par l'ISTT est censée professionnalisant. D'ailleurs, la tranche d'âge de 16 à 26 ans des jeunes diplômés de l'institut dispose de beaucoup plus d'opportunités et de chance pour devenir entrepreneur.

D'une manière ou d'une autre, cette situation est révélatrice du rapport assez problématique des jeunes au monde professionnel, et plus précisément à l'entrepreneuriat. En même temps, c'est la conséquence de l'absence de sensibilisation dans les cursus d'éducation et de formation depuis les classes de primaire ; les failles du système éducatif fondamental se poursuivent au niveau de l'enseignement supérieur.

L'esprit et la culture entrepreneuriaux s'acquièrent, s'enseignent et se capitalisent tout au long de la vie. Les structures d'acquisition, d'incubation, de suivi et d'accompagnement des jeunes en matière d'entrepreneuriat ne doivent donc pas être ponctuelles, et elles peuvent largement dépasser le cadre du formel (en l'occurrence, on peut penser aux rôles des médias).

3. Les préconisations économiques

Face aux différents obstacles d'ordre économique, l'institution du *Tranoben'ny Famoronana sy Fananganana Orinasa* (TFFO) constitue une solution à long terme en assurant la sensibilisation, l'écoute, le counseling, l'incubation, l'accompagnement, le business angel, etc. au niveau des 22 régions. Il fera office de structure de proximité au service direct de près les jeunes.

- La mise en place de la *Banque de Développement et d'Investissements* permet aussi de faciliter l'accession et l'ascension des nouveaux entrepreneurs. Elle servira de Fonds de partage, de garantie, etc. pour soutenir les investissements.
- Une facilitation et allègement fiscaux contribue aussi au développement de l'engagement entrepreneurial des jeunes dans un contexte où les charges lourdes liées aux taxes et impôts freinent la bonne marche des entreprises malgaches.
- Limiter les importations permet également d'atténuer les concurrences parfois trop rudes entre nationaux et internationaux, une concurrence quelque fois à base d'inégalité, ce qui limite les marges de manœuvres des jeunes, voire leur enlever l'initiative d'entreprendre.

Les préconisations politiques et juridiques

- Du point de vue politique, la mise en place d'une Politique Nationale de l'Entrepreneuriat est primordiale afin de veiller aux différentes structures établies sous-tendant la promotion de l'entrepreneuriat.
- En recensant les différents obstacles liés à la création d'entreprises chez les jeunes, la prise en compte d'une Education, Enseignement et formation en Entrepreneuriat depuis les classes primaires résout les problèmes, et de manière pérenne.
- Etant donné que le climat d'insécurité figure parmi les freins du développement de l'entrepreneuriat à Madagascar, une reconsidération des mesures de sécurité efficaces d'envergure nationale et locale doit être faite. Aucune culture entrepreneuriale ne peut résister à toute forme de perturbation socio-économique, politique, voire psychologique. L'instauration d'une quiétude est alors garante de la promotion de l'entrepreneuriat.
- Dernière solution, mais non moins importante, est l'éradication totale de la corruption. Tous les systèmes se rongent eux-mêmes, et périssent peu à peu sous l'effet de la corruption. Ainsi, avec des structures équilibrées, égalitaires et justes, la création d'entreprises est facilitée pour les jeunes.

Les préconisations sociales, technologiques et environnementales

- La promotion de l'éducation citoyenne et la valorisation de la culture malgache (identité et valeurs de l'auto-emploi) figurent parmi les solutions de base, touchant directement la conscience des jeunes. Elles font face certainement à une résistance au changement, d'ailleurs la révolution la plus difficile est la révolution de la mentalité. Toutefois, résoudre la question de l'entrepreneuriat par cet angle permet d'anticiper les autres entraves.
- En considérant les obstacles liés aux ressources technologiques, un accès universel aux énergies et technologies favorise l'attrait des jeunes à la création d'entreprise ; ce qui va élargir leurs marges de manœuvre et oriente en même temps leur trajectoire. Il est à noter qu'une telle mesure va de pair avec l'institution d'un régime équitable entre Malgaches et étrangers ;
- Une protection conséquente de l'environnement doit être garantie avec des mesures strictes. Ainsi, l'impunité en matière de braconnage ne sera plus de mise. Des sanctions seront appliquées tant pour les braconniers que pour les contrevenants. L'environnement ne constitue pas qu'une figure identitaire de Madagascar, il représente également des ressources à déployer au service des Malgaches. Ainsi, c'est atout doit être protégé aussi bien à partir d'initiative nationale que locale.

Liste des acronymes

AGU : Aménagement et Génie Urbain

UA : Urbanisme et Aménagement

CCI : Construction Civile

TP : Travaux Publics

BAT : Bâtiment

CAP : Créateur d'Activités et de Projets

MPCE : Management de Projet et Création d'Entreprise

GPME : Gestions de Petites et Moyennes Entreprises

GCF : Gestion Financière et Comptable

MICE : Marketing International et Commerce Extérieur

FC : Finances et Comptabilité

MAC : Marketing et Commerce

LOG : Option Logistique m2

ELT : Exploitation Logistique et Transport

GTL : Gestion du Transport et de la Logistique

GER : Génie en Energies Renouvelables

GSA : Génie en Systèmes Automatisés

GMDB : Génie en Maintenance de Dispositifs Biomédicaux

GIMP : Génie Industriel en Maintenance et Production

GIP : Génie Industriel en Production

GIM : Génie Industriel en Maintenance

Liste des figures

Figure n°1 : Effectif des enquêtés

Figure n°2 : Structure de l'échantillon selon la situation professionnelle

Figure n°3 : Structure de l'échantillon selon la tranche d'âge

Figure n°4 : Les obstacles politiques à la création d'entreprises de la jeunesse malgache

Figure n°5 : Les obstacles économiques à la création d'entreprises de la jeunesse malgache

Figure n°6 : Les obstacles sociaux à la création d'entreprises de la jeunesse malgache

Figure n°7 : Les obstacles technologiques à la création d'entreprises de la jeunesse malgache

Figure n°8 : Les obstacles environnementaux à la création d'entreprise à Madagascar

Figure n°9 : Les obstacles juridiques à la création d'entreprise à Madagascar

Figure n°10 : Synthèse des résultats

* * *

* *

*